

## Philippe Clerc, Expert en intelligence économique internationale : « La sécurité économique est une affaire de coopération transnationale »

1er mai 2018

<https://www.africapresse.paris/Philippe-Clerc-Expert-en-intelligence-economique-internationale-La-securite-1446>

Africapresse Paris



*Philippe Clerc, conseiller expert en intelligence économique internationale à la cci France, est président de l'Association internationale francophone d'intelligence économique. © DR*

**Dans une zone Afrique-Méditerranée confrontée à bien des menaces transfrontalières, d'autres risques encore plus graves apparaissent, qu'ils soient géostratégiques (accaparement des terres et des ressources stratégiques), démographiques, migratoires, de dépendance aux géants de l'Internet ou de fuite des cerveaux. Il est dès lors indispensable de construire une sécurité économique transfrontalière entre l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique, basée notamment sur des partenariats orientés sur des investissements responsables, afin de s'engager dans une dynamique innovante de croissance inclusive sécurisée.**

Une Tribune\* libre de Philippe Clerc  
Conseiller expert en intelligence économique internationale, CCI France

Président de l'association internationale francophone d'intelligence économique  
Les pays d'Afrique et de Méditerranée sont liés par leur géographie, leurs peuples, leurs réseaux de savoir, leurs langues, leurs flux économiques, mais aussi par d'innombrables crises. L'insécurité économique et sociale y règne en maître dans cette communauté de périls. Leurs richesses, leurs intelligences, leurs démographies sont autant de formidables actifs, mais le développement tarde.

Les gouvernants et les peuples font face à « un accroissement exponentiel de menaces transnationales [1] ». Ils vivent une interdépendance stratégique et leur insécurité commune, économique, environnementale, démographique, migratoire ou liée aux fondamentalismes religieux et au terrorisme, constitue une « préoccupation planétaire [2] ».

Poursuivre et bâtir des relations avec ces pays, depuis nos entreprises, nos institutions, depuis nos territoires requièrent une intelligence des situations structurée par une stratégie de sécurité économique et de résilience repensée vis-à-vis des nouvelles menaces, des facteurs « crisogènes » et de la communauté de défis à relever en partage.

### Quand la sécurité économique devient transnationale

Les doctrines de sécurité économique se sont construites dans le cadre national et les stratégies d'application des États définissent des mesures visant à protéger et promouvoir les intérêts stratégiques de la nation. Dès lors est mis en œuvre un arsenal destiné à sécuriser leurs actifs stratégiques et leurs stratégies de puissance.

Mais en ce qui concerne la zone Afrique-Méditerranée et son prolongement européen, ce sont les menaces transfrontalières qui alertent les radars des économies, des territoires, des multinationales. Les menaces n'ont plus de frontières. Elles s'hybrident entre risques environnementaux et criminalité, entre risques économiques, sociaux, terrorisme et cybercriminalité.

Il convient alors de penser une sécurité économique transfrontalière comme « condition d'une connexion effective » articulée à une stratégie de développement d'ampleur (IPEMED).

Nous ne pouvons pas ici détailler l'ensemble des risques et des menaces, ni faire l'état exhaustif des actifs permettant de sécuriser le chemin d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales. Ils résultent de la vulnérabilité aux crises des marchés et des prix

mondiaux et fondent les préoccupations fondamentales de la sécurité économique de la zone. Nous tentons ici d'identifier des menaces nouvelles, voire inédites.

## Les comportements prédateurs d'entreprises mondialisées

Les menaces géostratégiques tout d'abord : la première est liée à l'accroissement de puissance des nations dites émergentes et aux comportements prédateurs d'entreprises mondialisées. La mise en œuvre de la stratégie chinoise dite des nouvelles routes de la soie déploie ses tentacules vers la Méditerranée via son entrée africaine de Djibouti.

L'accaparement des terres et des ressources stratégiques (écologiques, minières, agro-alimentaires) met les territoires en dépendance et obère la dynamique de diversification et de montée en gamme vers des produits à plus haute valeur ajoutée. Selon [LandMatrix 2016](#), l'Afrique est le premier continent concerné par l'accaparement des terres.

La seconde grande réalité géostratégique est le risque majeur de dépendance vis-à-vis des multinationales, « industriels-monde » de l'Internet, américaines ([Gafam](#)) et chinoises ([BATX : Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi](#)). La donnée issue du développement exponentiel de l'Internet des objets, du e-commerce, du « mobile-banking », des futures « smart-mégapoles » sont un enjeu de développement majeur.

## La "guerre des intelligences"

La troisième menace est celle de la "guerre des intelligences". Elle engendre la fuite des cerveaux au moment stratégique de l'histoire où nous entrons dans l'ère de la connaissance, celle qui conditionne l'avantage stratégique. Elle prive de ce fait l'espace Afrique-Méditerranée d'un levier dynamique essentiel de croissance inclusive.

Les menaces et les risques transfrontaliers en second lieu sont liés à la démographie incontrôlée, aux flux migratoires sur la zone, à la dynamique considérable des mégapoles qui s'étend sur la zone Méditerranée-Afrique. Dans un effet systémique, ils favorisent le crime organisé, le commerce illicite de contrefaçon, de drogue, d'êtres humains, de flore et de faune, par la piraterie et le terrorisme, autant de freins à la résilience et l'intégration dans la mondialisation.

## Esquisser le concept d'une sécurité économique transnationale

Il s'agit bien, face à cette réalité d'ampleur, d'esquisser le concept d'une sécurité économique transnationale et des pistes d'une doctrine d'application. L'accroissement exponentiel des menaces et le potentiel immense de croissance et de développement impose une coopération transnationale impliquant États, organisations non gouvernementales, sociétés civiles et entreprises.

La sécurité économique demeure un ensemble de mesures visant protéger et promouvoir des intérêts stratégiques de la communauté d'enjeu. Mais elle se complète

par une dimension humaine qui va permettre à une communauté de faire face durablement, selon ses normes culturelles, à ses besoins essentiels et à ses dépenses obligatoires (CICR).

## Le chantier majeur de la souveraineté numérique de l'espace

Dès lors c'est le territoire, le local, dont le « métabolisme » est menacé, qui devient l'espace stratégique de mise en œuvre de la sécurité économique entendue comme sécurité profonde, c'est-à-dire comme « une sorte de système immunitaire capable de réagir au moindre danger et de l'identifier, de s'adapter et de le contrôler ».

Dès lors entre l'Europe, la Méditerranée et l'Afrique, la sécurité économique transnationale devra n'accepter que des partenariats orientés sur des investissements responsables fondés sur la définition de secteurs et d'intérêts stratégiques (métaux, énergie, terre, eau, données...), y compris scientifiques et universitaires. Ici se dresse un chantier majeur de définition de la souveraineté numérique de l'espace, afin de construire le chemin d'une stratégie de transition numérique partagée.

### « Un conseil de sécurité économique »

Enfin, il convient d'imaginer une gouvernance de la coopération transfrontalière de sécurité économique. Des exemples sont à l'œuvre : [le comité de pilotage du NEPAD](#) peut être considéré comme « un conseil de sécurité économique » en Afrique et servir de modèle. Il est indispensable d'y adjoindre un think-tank, une organisation d'intelligence collective en réseau, destinée à comprendre les leviers d'une nouvelle prospérité, pilier de la sécurité de l'espace, mieux cerner les implications des facteurs d'insécurité, penser la résilience.

C'est l'un des objets du [Forum Africain de Dakhla au Maroc](#) créé dans le cadre de l'Université ouverte de Dakhla en 2017. Dans ce rapprochement Afrique-Méditerranée par la sécurité économique impliquant l'Europe, la zone s'engagerait alors dans une dynamique innovante de croissance inclusive sécurisée.

◇ ◇ ◇

[1] [Emmanuel Dupuy, « Sécurité, criminalité & environnement. De l'importance de mieux définir les frontières et d'en dépasser le concept en Afrique. In Afrique que fais-tu de tes talents ? », Revue Prospective et stratégie, CEPS, n°46, 3<sup>e</sup> Trimestre 2017.](#)

[2] [Séminaire MedThink5+5 et OCP Policy Center « Sécurité humaine et développement socio-économique en Méditerranée occidentale et au Sahel », Rabat, 16-17 novembre 2017.](#)

\*Cette Tribune a également été publiée dans **La Revue Préventive** (N°157, mars 2018, dans la rubrique Territoires et environnement Afrique-Maroc)}